

COMMUNIQUÉ

Félicitations à l'équipe du Québec 2024 et dépôt de candidature 2025

D'abord, un retour sur les Championnats canadiens de boccia 2024, organisés par Boccia Canada et leur comité local qui nous ont offert un accueil chaleureux et des compétitions bien structurées à Ottawa en novembre dernier.

L'équipe du Québec a su se démarquer avec un total impressionnant de 12 médailles, remportées en compétition individuelle, en équipe et en double. Ce palmarès inclut 6 médailles d'or, une performance qui souligne avec fierté le talent et la détermination de nos athlètes québécois.

Ces résultats remarquables reposent sur une chimie d'équipe exceptionnelle et un encadrement des athlètes irréprochable. Cette année, Élisabeth Déziel a rejoint Simon Larouche et Carl Girard au sein du personnel entraîneurs, tandis que Carolyne Rodrigue a assumé avec brio le rôle de gérante. Leur contribution a été déterminante pour assurer le succès de nos athlètes.

Enfin, un fait qui a rendu ces championnats encore plus agréables : pas de transport aérien cette année! Un détail qui a fait toute la différence pour tous les participants.

Félicitations à toute l'équipe du Québec pour ces accomplissements extraordinaires!
Nous sommes fiers de vous!

Processus pour être considéré sur le Programme de l'équipe du Québec 2025

Nous annonçons donc aujourd'hui que nous recevrons dès maintenant et jusqu'au **17 janvier 2025** les candidatures pour le programme de l'équipe du Québec 2025. Il est important de noter que les athlètes ont la responsabilité de nous signifier, par écrit, leur souhait d'être invités au programme de l'équipe du Québec de boccia.

Notez qu'il n'y a pas d'âge pour nous communiquer votre rêve !!!

-30-

Source : Élisabeth Déziel
edeziel@aqspc.ca

Processus de sélection pour être considéré pour le Programme de l'équipe du Québec 2025

Critères d'éligibilités

1. Être membre en règle de l'AQSPC
2. Être résidant du Québec
3. Être âgé de 13 ans au 1^{er} janvier 2025
4. Avoir un partenaire de performance ou assistant sportifs régulier
5. L'athlète doit signifier son intérêt à faire partie du programme de l'équipe du Québec, par courriel, à l'AQSPC.
6. Date limite : **Le vendredi 17 janvier 2025** (aucune candidature ne sera retenue après cette date).
7. Être engagé dans un processus compétitif et remplir les conditions de sélection.
8. Démontrer un bon esprit d'équipe et un sentiment d'appartenance.
9. Faire preuve de maturité et d'engagement dans la pratique de son sport.
10. Posséder les habiletés techniques et tactiques qui satisfont aux standards de l'équipe du Québec.

Exigences du *Programme de l'équipe du Québec*

1. Respecter et appliquer le code de conduite de l'AQSPC.
2. L'athlète doit communiquer efficacement et dans les délais demandés avec tous les intervenants de l'AQSPC.
3. En termes d'entraînement, l'athlète s'engage à remplir les exigences suivantes
 - a) S'entraîner sur une base régulière, un minimum de quatre (4) heures par semaine ;
 - b) Tenir à jour un « journal d'entraînement » et le partager aux entraîneurs du Programme de l'équipe du Québec mensuellement ;
 - c) Avoir un programme d'entraînement hebdomadaire structuré ;
 - d) Être suivi par un entraîneur formé de niveau compétition-introduction.
4. L'athlète doit participer aux événements suivants
 - a) Participer à au moins un des deux tournois suivants du **Circuit Boccia-Québec** Tournoi Gilles-Paquet de décembre 2024
Tournoi Paul-Desjardins en mars 2025 dans les Laurentides ;
 - b) Tournoi du CIVA les 8 et 9 février 2025, à Montréal ;
 - c) Championnat provincial de Boccia 2025 ;
 - d) Aux camps du **Programme de l'équipe du Québec** ;
 - e) Super camp Boccia Québec (s'il y a lieu);
 - f) Minimum d'une (1) compétition parmi les suivantes (compétition identifiée par les entraîneurs) :
 - i. Défi sportif AlterGo
 - ii. Jeux du Québec.

**Les athlètes sélectionnés seront informés par courrier électronique en
février 2025**

